



Engager les entreprises dans la préservation de la biodiversité : un enjeu stratégique sur le long-terme, une garantie de compétitivité

Les entreprises de la filière cosmétique dépendent étroitement de la biodiversité, mais ont également un impact sur elle. En 2026, l'Association Cosmed engage les entreprises dans un tour de France de la biodiversité. 7 journées sont prévues dans les 7 Cosmetopôles pour sensibiliser les entreprises à leurs dépendances et impacts, et les faire échanger sur des solutions.

Une filière qui dépend de la biodiversité à tous les niveaux

Les entreprises de la filière cosmétique ont une forte dépendance à une biodiversité « en bonne santé », pour l'utilisation croissante des ressources naturelles végétales et de l'eau, essentielle tout au long du cycle de vie du produit. Pour autant, la filière exerce des pressions sur la biodiversité de manière directe ou indirecte. Ses activités participant à la dégradation des habitats naturels, la surexploitation des ressources végétales et de l'eau et la pollution plastique et chimique des milieux terrestres et aquatiques. L'érosion de la biodiversité et la perte des services écosystémiques qu'elle entraîne induit de nombreux risques pour nos entreprises qui se doivent de réduire leurs impacts sur l'ensemble de la chaîne de valeur en travaillant à la diversification des sources d'approvisionnement, avec une attention particulière sur les pratiques agricoles associées, en rationalisant leurs usages de la ressource eau, en améliorant la qualité de leurs rejets et développant l'écoconception de leurs emballages.

La biodiversité, un sujet régional

Depuis 2016, la loi Biodiversité donne l'obligation à chaque Région d'avoir une Stratégie Régionale de la Biodiversité (SRB), ce qui était optionnel jusque-là. Une feuille de route commune Région-Etat est élaborée, l'Office Français de la Biodiversité (OFB) assurant un accompagnement des Régions dans la mise en œuvre et le suivi de ce dispositif. Les Régions se saisissent ainsi d'un sujet éminemment stratégique pour les territoires comme pour les entreprises.

7 journées dédiées dans les 7 Cosmetopôles

Fort de son ancrage territorial, via les Cosmetopôles associés à 7 régions ou grandes zones géographiques en France (Auvergne-Rhône-Alpes, Centre-Île-de-France, Grand-Est, Grand-Ouest, Nouvelle-Aquitaine, Occitanie, Provence Côte d'Azur), Cosmed organise des journées dans chacun d'entre eux en 2026 pour engager les entreprises dans la préservation de la biodiversité, tout en mettant en avant des outils et témoignages d'entreprises déjà mobilisées sur ces enjeux. Des journées seront dédiées aux ingrédients (sourcing et traçabilité, valorisation des coproduits, structuration de filière), ainsi qu'à l'empreinte emballages et à l'empreinte eau des entreprises de cosmétique sur la biodiversité.

Retrouvez toutes les dates sur www.cosmed.fr

Un partenariat avec l'OFB, la DGE et la CGDD ainsi qu'avec de nombreux partenaires dans les territoires

Cette dynamique s'inscrit dans la continuité des travaux du Roquelaure "Entreprises & Biodiversité" conduits en 2023, qui avaient posé les bases d'un dialogue renforcé entre l'État, les acteurs économiques et les fédérations professionnelles pour accélérer l'intégration de la biodiversité au cœur des stratégies d'entreprise. C'est dans cette trajectoire structurante que Cosmed organise les Rencontres régionales de la Biodiversité 2026, en partenariat avec l'Office français de la biodiversité (OFB), le Commissariat général au développement durable (CGDD) et la Direction Générale des Entreprises (DGE). De nombreux partenaires sont également mobilisés dans les territoires : Régions, agences de développement, métropoles, services économiques de l'Etat en région, Agences régionales de la Biodiversité, pôle Innov'Alliance ...

SAVE THE DATE ! En région Nouvelle-Aquitaine, rendez-vous est donné aux entreprises le 6 octobre à Bordeaux.

Portrait : Clarisse Bavoux, Responsable des solutions digitales, CEHTRA



L'évaluation de la sécurité des produits cosmétiques se situe à l'interface entre science, réglementation et innovation : c'est précisément dans cette direction que s'est construit le parcours de Clarisse Bavoux.

Après quelques années dans des agences sanitaires, elle rejoint le secteur privé en 2011 pour contribuer à la mise en œuvre du Règlement cosmétique européen, se spécialisant dans l'évaluation de la sécurité. En rejoignant CEHTRA en 2017, elle structure une base de données de profils toxicologiques d'ingrédients, devenue COSMETICK : une plateforme qui compte aujourd'hui plus de 3 600 profils et progresse d'environ 25 % par an en nombre d'utilisateurs. Après huit ans à la tête de l'équipe cosmétique, Clarisse Bavoux a récemment pris les fonctions de Directrice Générale Adjointe en charge des solutions digitales, pour accompagner COSMETICK et CEHTRA WATCH, dédié à la veille réglementaire et toxicologique sur les substances. CEHTRA accompagne depuis plus de 25 ans les industriels dans la sécurité et la conformité réglementaire. L'entreprise rassemble plus de 80 experts en toxicologie, écotoxicologie, évaluation du risque et affaires réglementaires. Une part importante de l'activité consiste à accompagner les industriels de la chimie et de la parfumerie dans leurs dossiers REACH, pilier majeur de l'expertise de CEHTRA. Dans le domaine cosmétique, les experts de CEHTRA interviennent sur les produits finis (pré-évaluations, CPSR, DIP) et sur les ingrédients. Au-delà de travaux communs, COSMED a toujours été pour Clarisse Bavoux un interlocuteur précieux : « Jean-Marc Giroux, Caroline Bassoni, Sybille Millet et toute l'équipe ont souvent été de très bon conseil, à travers COSMED Veille, mais aussi dans nos échanges directs sur des sujets parfois complexes. Cette capacité à faire dialoguer expertise scientifique, réglementation et réalités industrielles fait, à mes yeux, toute la valeur de COSMED pour les professionnels du secteur cosmétique ».

www.cehtra.com/fr/cosmetick



Matières premières et biodiversité : comment valoriser les ressources régionales en préservant les écosystèmes

UN INTERET FORT POUR LA NATURALITE

Première région agricole en France, la Nouvelle-Aquitaine travaille depuis de nombreuses années à la valorisation de ses matières premières et des coproduits issus des végétaux. De récentes initiatives dans ce domaine soulignent l'engagement renforcé de l'administration auprès des entreprises de cosmétique actives sur le sujet. La feuille de route de la Région marque clairement la mise en avant du biosourcé dans l'économie régionale. Par leur attention accrue portée aux matières naturelles, les acteurs de la filière doivent cependant aussi préserver les écosystèmes auprès desquels ils se fournissent. L'enjeu de la rencontre Cosmetopôle du 6 octobre prochain est de remettre en perspective une approche respectueuse de la biodiversité de la nature, au travers de l'encouragement de certaines pratiques agricoles (agroécologie) et d'une sélection des matières prenant en compte des critères environnementaux, comme les besoins en eau.

MESURER SES IMPACTS ET SA DEPENDANCE

En introduction de cette journée, Cosmed proposera de revenir sur les dépendances et impacts de la filière vis-à-vis de la biodiversité, au regard des spécificités du territoire régional.

Puis, nous ferons un point des gisements de ressources en région, intéressant directement notre filière. Quelles initiatives pour les préserver ? Les territoires promeuvent et soutiennent la reterritorialisation des approvisionnements, pour des raisons de souveraineté mais également de cohérence environnementale (réduction de l'empreinte carbone). Les matières premières cosmétiques évoluent également, de plus en plus souvent mêlant naturel et biotechnologique. Elles peuvent intégrer des coproduits, dans une logique de collaboration, d'économie circulaire. Quelle incidence ont réellement toutes ces évolutions sur la préservation de notre biodiversité ?

CONSERVER LES SOLS, REGENERER LA TERRE

Quelles pratiques agricoles encourager pour une meilleure santé des sols ? Comment réduire la pression sur la biodiversité dès la conception ? Quelles autres pistes envisager (biotechnologies, biomimétisme, valorisation des coproduits, sobriété d'usage...) ?

La prochaine rencontre du Cosmetopôle Nouvelle-Aquitaine, prévue à Bordeaux le 6 octobre, permettra d'explorer les pratiques favorables à la biodiversité, en redéfinissant l'approche de l'approvisionnement en matières premières. Les inscriptions se font [via le formulaire en ligne](#).

Retrouvez nos derniers Cosmed TV...

Au 1^{er} trimestre 2026 : 5 mn pour comprendre les Omnibus européens / Deux nouvelles normes de tests solaires / Droits de douane aux Etats-Unis : où en sommes-nous ? / Cosmed Regulatory Congress / Transparence des rémunérations : tout savoir sur la nouvelle directive / Calendrier des échéances réglementaires 2026



Abonnez-vous à la chaîne Youtube de Cosmed pour ne rien manquer



...et nos rapports de veille stratégique

Chaque trimestre, lisez l'information économique et stratégique de la filière. Découvrez celui du 4^e trimestre sur www.cosmed.fr



Les infos partenaires

LA REGION, LAUREATE DU PRIX DE DECARBONATION DE L'ACTION PUBLIQUE

La Région Nouvelle-Aquitaine a remporté le Prix de la décarbonation de l'action publique lors de la 4ème édition du colloque de l'Observatoire de la décarbonation, récompensant l'éco-socio-conditionnalité (ESC) des aides régionales. Ce prix distingue chaque année un projet public ambitieux favorisant une action publique décarbonée. Depuis 2023, la Région Nouvelle-Aquitaine associe ses soutiens financiers à des engagements en matière de transition climatique, d'égalité professionnelle femmes-hommes, de réduction de l'empreinte carbone, de gestion des déchets et de préservation des ressources naturelles, dans le cadre de la feuille de route Néo Terra.
www.nouvelle-aquitaine.fr

OBJECTIF CANADA

Organisé par Athletic Stream Care et le Canadian Cosmetic Cluster, le webinaire « Beauté Active, Sports & Bien-Être : Opportunités France-Canada 2026 » présente aux entreprises françaises les opportunités du marché canadien en beauté active, sport et bien-être. Business France, la Région Nouvelle-Aquitaine, la Chambre de commerce de Vancouver et des experts sectoriels aborderont les tendances, l'écosystème, l'accès réglementaire, ainsi que les perspectives commerciales. Ce webinaire s'adresse aux marques innovantes cherchant à exporter vers un marché canadien dynamique (en français et anglais selon les interventions).
Quand ? Le 29 avril 2026 de 12h à 13h30
Programme et inscription (gratuite) [ici](#).

INFORMATION BUSINESS FRANCE

Le marché de la cosmétique au Japon a représenté 15,3 Mds€ en 2024. D'ici 2028, la taille de ce marché devrait augmenter et atteindre les 16,2 Mds€, 3e plus grand marché mondial. La France est notamment le 1er fournisseur de parfum du Japon (64 % des parfums importés). Les produits formulés à partir d'ingrédients naturels, bio et véganes sont particulièrement appréciés, et les certifications comme Cosmos Organic, reconnues. Du 15 au 17 avril 2026, Business France propose aux entreprises de participer au salon Plug In Shibuya. Un espace France de 30 m² est prévu. Le networking sera mis en avant : retail tour des magasins emblématiques de Tokyo, ateliers, rdv BtoB...
Informations [sur le site de Business France](#).



Les échos des entreprises

NOWA COSMETICS GAGNE UN INVESTISSEUR

Dans l'émission « Qui veut être mon associé ? », Jessica Wydra, fondatrice de Nowa, a obtenu un investissement de 100 k€ d'Alice Lhabouz en échange de 22,5 % du capital. Nowa propose un gel lave-corps sans eau ajoutée ni rinçage, formulé à 99 % d'ingrédients d'origine naturelle et conçu pour préserver l'eau et faciliter l'hygiène nomade. La créatrice vise une amélioration du packaging et une accélération de la distribution. Le produit est déjà vendu en ligne et dans plus de 200 points de vente en France.
www.nowanowater.com

COSMOYA RECOIT LE PRIX NA 20

Le projet du Laboratoire Cosmoya a été sélectionné dans le cadre du volet régionalisé France 2030. En partenariat avec le laboratoire Chimie et Biologie des Membranes et Nano-objets (CBMN) de Bordeaux, Cosmoya veut explorer les voies d'optimisation des systèmes de protection solaire, afin de renforcer l'efficacité et la durabilité des formules via le biomimétisme. Le Laboratoire Cosmoya avait déjà été récompensé fin décembre par le prix NA 20, délivré par French Tech Bordeaux.
www.cosmoya.fr

RACHAT DES LABORATOIRES DE BIARRITZ

Le Groupe Phocéenne de Cosmétique (Le Petit Olivier, Lovea, Laboratoires Vendôme) a acquis les Laboratoires de Biarritz. Ceux-ci sont déjà présents dans 2000 points de vente (dont la moitié dans des réseaux bio). Avec cette acquisition, la Phocéenne de Cosmétique voit ainsi s'ouvrir deux circuits (bio et pharmacie), pour doubler son chiffre d'affaires d'ici 2030.
<http://phoceedecocosmetique.fr>
www.laboratoires-biarritz.com

MUSSOFI SE DEVELOPPE A L'INTERNATIONAL

Marque de cosmétiques pour peaux noires et métissées fondée en 2021 par Nadia Ongbiboue et Adrien Augé, Mussofi produit en Nouvelle-Aquitaine et commercialise ses gammes depuis l'été 2025, principalement en ligne et dans des pharmacies et parfumeries à Bordeaux et Paris. En 2025 la société a obtenu un brevet pour sa formule, compte 20 points de vente et prévoit d'atteindre 100 points de vente en France en 2026, puis de s'étendre à l'international (Afrique et Antilles) avec l'appui de Seli Overseas.
<https://mussofi.com>

Les financements

ACCOMPAGNEMENT DES SCALE-UP

Programme porté par 11 capitales French Tech, Scale Up Excellence accompagne les scale-ups locales. Le programme offre de la visibilité, une masterclass (par des CEOs du Next40/FT120), des rencontres entre pairs, et avec des décideurs publics, ainsi qu'un accompagnement en affaires publiques et presse. Pour candidater, et avoir une chance d'être retenu, il faut avoir levé entre 2 et 5M€ ou avoir réalisé un chiffre d'affaires entre 1 et 5M€ sur le dernier exercice, avec ≥20% de croissance minimum sur 3 ans), avoir entre 10 et 50 salariés, proposer une solution à impact sociétal, être une entreprise de l'une des Capitales French Tech, avoir moins de 10 ans d'expérience et commercialiser un produit ou service avec un CA généré. Webinaire d'information le 10 avril à 11h — les candidatures sont acceptées jusqu'au 24 avril 2026. Plus d'informations [sur le site French Tech Bordeaux](#).

PROLONGEMENT APPEL A PROJET BIODIVERSITE

Le cluster régional de l'économie circulaire et de la transition écologique Soltena propose aux start-ups, TPE, PME et ETI des filières chimie et matériaux (dont la cosmétique) qui souhaitent réduire leur impact sur la biodiversité et diminuer leurs dépendances vis-à-vis d'elle, un accompagnement individualisé (8 jours sur 18 mois pour déployer la démarche en interne, élaborer et impulser un plan d'actions pluriannuel) et un accompagnement collectif (axé sur la prospective des stress-tests et des études microéconomiques). Dispositif limité à 10 entreprises. Les candidatures sont possibles jusqu'à la fin du 1^{er} semestre 2026.
[Accéder aux informations](#) sur ce dispositif. Visionnez le [webinaire de présentation](#), consultez [le règlement et le dossier de candidature](#) sur le site de Soltena.

